



c'est une attestation d'hébergement pour moi et mon mari

Par **koko**, le **09/12/2008** à **20:05**

bonjour,

c'est très urgent je suis mariée depuis le 26 juillet 2007 à tunis et j'habite chez mes parents biensur en france car mon mari et tunisien moi même tunisienne j'ai déposé un dossier pour que mon mari vienne mais il faut un hébergement la question est que l'hébergement doit être écrit pour mon mari pour moi ou pour tous les deux et quoi écrire sur l'hébergement.merci de me répondre sur l'adresse qui vous à était donner a très très bientôt

Par **steph**, le **11/12/2008** à **18:23**

il faut une attestation sur l'honneur faites par vos parents qui indique,qu'ils vous hébergent à titre gratuit chez eux et qu'ils s'engagent à héberger votre mari des son arrivé sur le territoire dans les même conditions.

Qu'ils précisent également, qu'ils vous aident dans l'intention que vous pussiez voler de vos propres ails des que vous en aurez les moyens et qu'en tant que parents ils prennent très à cœur leurs rôles et que de vous accompagner est un cheminement rien de plus normal.

De cette lettre dépend la venue de votre époux,prenez le temps de la rédiger...

Comprenez que si pas de logement,pas de rapprochement familial possible.Demandez à votre mairie,si il n'y pas un service d'aide aux papier ou de médiation qu'y puisse vous aidez à écrire votre courrier.Ce sont des services municipaux gratuit

Bonnes démarches administratives